

Province de Québec
MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE
MUNICIPALITÉ DE SAINTS-ANGES

Séance ordinaire du 5 juillet 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saints-Anges, tenue le lundi 5 juillet 2021, à 19 h 30 à la salle du conseil située au 317 rue des Érables avec le respect de deux mètres entre les participants.

Sont présents :
Mme Dolorès Drouin, siège 1
Mme Nathalie Mercier, siège 2
M. Roger Drouin, siège 3
M. Vincent Marquis, siège 4
M. Éric Drouin, siège 5
M. Denis Lagrange, siège 6

Tous formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Carole Santerre.

Est également présente Madame Caroline Bisson, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

1.1 Mot de bienvenue

La présidente d'assemblée déclare ouverte la séance ordinaire du 5 juillet 2021.

1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance;

2107-110

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Denis Lagrange et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification :

1- Ouverture de la séance

- 1.1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance;
- 1.2 Présentation et adoption de l'ordre du jour;

2- Greffe

- 2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021, dispense de lecture;

3- Administration générale

- 3.1 Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer;

4- Aménagement et urbanisme

- 4.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment;

5- Loisirs et culture

- 5.1 Présentation du projet Aménagement des espaces de jeux dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure;
- 5.2 Services professionnels en architecture de paysage | Préparation des plans et devis pour la réalisation de la phase 1 du parc des Loisirs — Volet « étapes préparatoires »;

6- Sécurité publique

Aucun sujet

7- Hygiène du milieu

Aucun sujet

8- Travaux publics

- 8.1 Mandater monsieur André Mercier pour l'élaboration des plans et devis pour les travaux de construction de la rue Industrielle;

9- Correspondance

10- Résumé des activités mensuelles

11- Période de questions

12- Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2. Greffe

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021;

2107-111

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Éric Drouin et résolu,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 est adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Administration générale

3.1 Dépôt et approbation de la liste des comptes à payer

Sont présentés les comptes suivants :

TOTAL DES SALAIRES de juin 2021 :	11 442,84 \$
TOTAL DES SALAIRES conseillers :	13 070,64 \$
TOTAL DES COMPTES À PAYER juin 2021 :	351 577,06 \$

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer a été déposée;

2107-112

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Vincent Marquis et résolu,

QUE le Conseil municipal de Saints-Anges approuve le paiement des comptes fournisseurs du mois de juin 2021 tel que rapporté à la liste des comptes à payer pour un montant totalisant **351 577,06 \$**. La secrétaire-trésorière émet un certificat de crédits disponibles pour ces dépenses.

QUE le sommaire de paie mensuel d'un montant de **11 442,84 \$** soit accepté.

QUE le salaire des conseillers de janvier à juillet 2021 d'un montant de **13 070,64 \$** soit accepté.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

4. Aménagement et urbanisme

4.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment

5. LOISIRS ET CULTURE

5.1 Présentation du projet Aménagement des espaces de jeux dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saints-Anges veut aménager les espaces de jeux situées au terrain des loisirs;

2107-113

Il est proposé par la conseillère Dolorès Drouin et résolu,

QUE la Municipalité de Saints-Anges autorise la présentation du projet d'Aménagement des espaces de jeux au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure.

QUE la Municipalité confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer toute hausse du budget de fonctionnement générée par le projet et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce du ministre.

QUE la Municipalité de Saints-Anges désigne madame Caroline Bisson, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5.2 Services professionnels en architecture de paysage | Préparation des plans et devis pour la réalisation de la phase 1 du parc des Loisirs — Volet « étapes préparatoires »

CONSIDÉRANT l'offre de services soumise par OPTION Aménagement dans le cadre du projet de réfection et aménagement du terrain des loisirs;

CONSIDÉRANT QUE l'offre comprend les services de :

- Coordination du mandat d'arpentage et mise en plan
- Révision de l'esquisse d'aménagement, de l'estimation des coûts
- Recommandations pour la visibilité des commanditaires (intégration dans le respect de la vision d'aménagement du parc)

2107-114

Il est proposé par le conseiller Roger Drouin et résolu

QUE la Municipalité de Saints-Anges accepte l'offre de services présentée par OPTION Aménagement d'un montant forfaitaire de 10 000 \$.

QUE le résultat de ces plans servira de base à l'élaboration des plans et devis, que l'on pourra considérer à un avancement de 20 %.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun sujet

7. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Mandater monsieur André Mercier pour l'élaboration des plans et devis pour les travaux de construction de la rue Industrielle

Madame Nathalie Mercier déclare avoir un intérêt dans la question. Dû à la nature générale de cet intérêt, elle s'abstient de participer aux délibérations et de voter ou de tenter d'influencer le vote sur cette question. Elle quitte la salle.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saints-Anges désire procéder au prolongement de la rue Industrielle permettant de donner accès aux derniers terrains du parc industriel;

Il est proposé par le conseiller Éric Drouin et résolu,

QUE la Municipalité de Saints-Anges mandate monsieur André Mercier afin de préparer l'appel d'offres pour les travaux de construction de la rue Industrielle.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Madame Nathalie Mercier revient dans la salle et reprend son siège

9. CORRESPONDANCE

9.1 Lettre d'annonce de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation

La municipalité pourra bénéficier d'un montant maximal de 99 640 \$ dans le cadre du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM). Les travaux admissibles visent les infrastructures suivantes : un hôtel de ville, une caserne de pompiers, un garage, un entrepôt municipal ainsi qu'un centre ou une salle communautaire. Pour être admissibles, les travaux devront être réalisés entre le 1^{er} juin 2021 et le 31 mai 2023.

9.2 Lettre d'annonce du ministère des Transports du Québec – Programme d'aide à la voirie locale

C'est une réponse favorable que nous avons obtenue suite au dépôt de notre demande d'aide financière au programme d'aide à la voirie locale. C'est un montant de 158 842 \$ qui nous ait accordé pour le projet de réfection du ponceau situé dans le rang St-Gabriel.

9.3 Lettre d'annonce du ministère des Transports du Québec – Programme d'aide à la voirie locale

Notre demande soumise au programme d'aide à la voirie locale pour le creusement des fossés et rechargement de fossés a été refusée. Ce projet pourra être soumis au prochain appel de projet en août prochain.

9.4 Lettre du ministère des Transports du Québec – Intersection route des Érables et avenue Principale

Nous avons demandé au ministère des Transports d'analyser le carrefour de la route des Érables et de l'avenue Principale afin de proposer des mesures pour améliorer la sécurité des piétons et automobilistes. Afin d'évaluer notre demande, différents relevés sur le terrain sont nécessaires pour en permettre l'analyse et obtenir un portrait plus précis de la situation. Les résultats nous seront présentés d'ici la fin du mois d'août 2021.

9.5 Lettre du ministère des Transports du Québec – Réfection de la route des Érables

Nous avons demandé, par l'envoi de notre résolution 2106-107, d'asphalter la route des Érables (route 112) entre la sortie de l'autoroute 73 jusqu'à la limite des travaux effectués à l'été 2020, ainsi que le reste des accotements dans le périmètre urbain. Des analyses de l'état de la chaussée dans ce secteur ont été réalisées et le Centre de

services de Beauceville procédera dès cet été à une intervention de rapiéçage mécanisé dans le secteur visé par notre demande en incluant les accotements non asphaltés dans le périmètre urbain.

10. RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS MENSUELLES

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

2107-116

Il est proposé par le conseiller Vincent Marquis et résolu,

Que la séance soit levée et la séance est levée à 20 h 53.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(Signé) Carole Santerre

Carole Santerre, Mairesse

(Signé) Caroline Bisson

Caroline Bisson,
Directrice générale et secrétaire-trésorière